

Location Fourgon

Afin de garantir la qualité de ses activités, l'association Unipoly permet à ses membres de faire des dépenses en espèces au nom de l'association. Le montant est alors préparé sous forme d'enveloppe ou de fond de caisse et la différence des montants initiaux et finaux est alors justifiée par diverses pièces justificatives qui doivent être fournies à la trésorerie générale de l'association. Ces pièces justificatives doivent prouver que les dépenses ont bien été engagées afin d'aider l'association dans son but.

Le document présent témoigne d'une irrégularité dans les pièces justificatives présentées pour les dépenses engagées sous le nom « Location Fourgon». Dans de tels cas, et en l'absence de directives précises sur les mesures à prendre, le présent formulaire sert de confirmation quant à la nature et le but des dépenses engagées sous le nom «Location Fourgon».

Par leur signature du document présent, Benjamin Quilichini membre d'Unipoly association pour laquelle lesdites dépenses ont été engagées, et Nathan Fiorellino, trésorier de l'association Unipoly, confirment que les dépenses engagées sous le nom « Location Fourgon » l'ont été dans le but de servir l'association et de ce fait doivent être sujettes à un remboursement.

Descriptif des objets présents dans l'ensemble des pièces justificatives pour la dépense:

- 1. Kilométrage supplémentaire dépensé après le retour du Fourgon.
 - (a) Pour un total de 38.- CHF
 - (b) Dépense engagées par Benjamin Quilichini.
- 2. Plein d'essence.
 - (a) Pour un total de 15.8 CHF
 - (b) Dépense engagées par Benjamin Quilichini.

La trésorerie générale de l'association Unipoly reconnait ainsi devoir la somme de **53.8** CHF à Benjamin Quilichini.

Le la membre d'Unipoly

Benjamin Quilichini :

Le·la trésorier·ière d'Unipoly

Nathan Fiorellino: W, Figlo Wico